Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900054-20251219-20250915D11-DE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 15 décembre 2025

***

Extrait du registre des délibérations

***

Le lundi 15 décembre 2025 à 18 heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 08 décembre 2025, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 44 route de l'Isle à Baye, sous la présidence de Pascal Bozec, Maire de Baye.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 12

Etaient présents à l'appel nominal :
M. BOZEC Pascal, M. AMEEL Philippe, Mme HAMON Corinne, M. HAMONIAUX Jacky, M. LE BORGNE Yves, M. MAGUER Mikaël, Mme MAREC Perrine, Mme PENVEN Virginie, Mme SCOAZEC Béatrice.

Etaient représentés :
Conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales, Mme JARNO Sidonie (pouvoir à Yves LE BORGNE), Mme KERVAGORET Magali (pouvoir à Virginie PENVEN), M. MAO Sullivan (pouvoir à Mikaël MAGUER).

Etaient absents :
M. CLUGERY Gérard, M. CORNOU Franck, Mme DROAL Karine

A été désigné secrétaire de séance :
Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme Virginie PENVEN

OBJET : Délibération n°20251215-11-VOIRIE – Modification dénomination de nom de rue

Monsieur Philippe AMEEL, adjoint en charge de l'urbanisme et des travaux informe les membres du Conseil municipal :

Lors du Conseil municipal du 16 juin 2025, les élus ont délibéré pour nommer les nouvelles voies du futur lotissement de Kerbris.

Les dénominations retenues sont les suivantes :

- Rue Geneviève Beuvard

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900054-20251219-20250915D11-DE

- Rue Jeannette Péron
- Rue Jacqueline Ameel
- Rue Gisèle Bourhis
- Rue principale : rue Simone Veil

Une modification de nom est à apporter pour la Rue Jeannette Péron qui sera désormais Rue Jeanne Péron.



Après délibération de l'assemblée, monsieur Philippe AMEEL propose aux membres du Conseil municipal :

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du 25 juin 2025 « Dénomination des voies du futur lotissement de Kerbris » ;

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900054-20251219-20250915D11-DE

Considérant qu'en application de l'article 169 de la loi n°2022-217 du 21 février 2022 dite loi 3Ds, la commune dispose de la prérogative de nommer les voies et lieux-dits et d'assurer la gestion des numérotations des voies, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ;

Considérant l'adoption de la charte européenne pour l'égalité femmes-hommes et la proposition de monsieur le Maire que ces rues portent le nom des premières femmes membres du conseil municipal de Baye ainsi que d'une femme politique d'envergure nationale ;

Vu l'avis favorable de la réunion du 8 décembre 2025 ;

- **d'autoriser** monsieur le Maire à modifier et à attribuer le nom de rue Jeanne Péron au lotissement Kerbris

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **autorise** monsieur le Maire à modifier et à attribuer le nom de rue Jeanne Péron au lotissement Kerbris

Le secrétaire de séance
Virginie PENVEN

MAIRIE de BAYE 29 (Finistère)

Le maire
Pascal BOZEC

MAIRIE de BAYE 29 (Finistère)

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900054-20251219-20250915D11-DE